EU 33 - 15 - 2

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

EN CLAIR

AT

EUROPE
31 MAI 55

TÉLÉGRAMME A L'ARRIVÉE

ROME, le 28 Mai 1955 à 14 h. 00

Reçu, le 28 " " à 17 h. 24

N° 518 -

E

2

EU

DE

La position de l'Italie sur les problèmes d'intégration économique européenne à la veille de la Conférence de Messine a été précisée hier par M. CATTANI, Directeur Général des Affaires Economiques au cours d'une conférence de presse au Palais Chigi.

M. CATTANI a indiqué que les préférences italiennes allaient à une intégration économique "horizontale" effectuée principalement par la libération des échanges et qu'il y avait lieu de faire de sérieuses réserves sur l'efficacité d'une intégration économique par secteur. Une exception pourrait être faite cependant dans le domaine de l'énergie nucléaire où l'Italie serait favorable à une collaboration européenne. L'un des points du memorandum du Benelux qui paraît particulièrement opportun est celui qui prévoit la constitution d'un fonds de reconversion. Le fonds permettrait de pourvoir, par des sacrifices communs, a remarqué M. CATTANI, aux problèmes que pose l'intégration dans certains secteurs de production de différents pays./.

FOUQUES DUPARC.

© Archives Diplomatique (EU Europe, 1949-1955, Généralités) (Paris (La Courneuve)) inv.nr. 110
http://resources.huygens.knaw.nl/europeseintegratie/doc/D00317